



Association des Résidents du lac Carillon

**COMPTE RENDU D'UNE RÉUNION SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ARC TENUE LE 26 JUIN 1999,
À 16 H 00, AU 4164, DU HUARD, LAC CARILLON**

Étaient présents : Pierre Bédard
Jean-Marc Charbonneau
Claire Huot
Serge Lachance
Carole Paré
Jocelyne Roberge

Les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour :

1. SENTIERS

Serge Lachance propose que les sentiers soient identifiés et que le visuel de l'ARC y apparaisse. À cet effet, un budget de 400 \$ est proposé pour l'impression de ces identifications. Une attention particulière sera apportée relativement au type de clou qui servira à retenir ces identifications.

Proposé par Pierre Bédard, secondé par Carole Paré. Adopté à l'unanimité.

2. MOTEUR À ESSENCE

Serge Lachance communiquera avec le maire de Notre-Dame de Montauban afin qu'un avis verbal de même qu'un avis écrit soit émis aux propriétaires de bateaux à moteur à essence qui naviguent sur le lac. Cet avis fera part des sanctions auxquelles s'exposent ces personnes (amende, confiscation, etc.).

3. ÉTAT DE L'EAU

Il est proposé qu'une analyse de l'eau du lac soit faite compte tenu de certains phénomènes inhabituels. Des démarches seront entreprises auprès des autorités compétentes.

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée s'effectue à 16h45.

Claire Huot, Secrétaire